L'APOLLINAIROIS

VOL. 26 / N^O 10 / JUILLET 2019

Date de tombée : **28 août 2019**
Prochaine parution : **17 septembre 2019**

Course des 4 Vents

Plus de 1000 personnes se sont rassemblées pour les saines habitudes de vie le 15 juin dernier lors de la course des 4 Vents.

Le bureau municipal sera **fermé du 29 juillet au 2 août** inclusivement

N'oubliez pas le prochain versement des taxes : **31 août** 2019

Ne manquez pas la **FÊTE AU VILLAGE** du **23** au **25 août**. Voir la programmation à la page 7 ou sur le site internet de la Municipalité : *www.st-apollinaire.com*

Membres du comité de la course des 4 Vents

INDEX

2 : Mot du maire
3 : Mot d'Urbain
4 : Bibliothèque – Offre d'emploi
5 : Gardiens avertis – Fabrique
6 : Fête au Village
7 : Fête au Village – Matières recyclables
8 : Herbicycler – Composteurs – Barils récupérateurs d'eau
9 : Scouts Agapogil – L'Entraide – Tel-Écoute
10 : Offre d'emploi – Programmation familiale
11 : Programmation vélo été-automne
12 : États financiers Corp. des aînés
13 : Régie du bâtiment – Chevaliers de Colomb – Maison de la Famille
14-17: Procès-verbaux de juin
17 : Sondage transport – Rassemblement des Martineau
18 : Express vers Ste-Foy – Randonnée Lotbinière à vélo
19 : Calendrier des activités et coordonnées

MUNICIPALITÉ DE SAINT-APOLLINAIRE

Mot du maire

Comme vous pouvez le constater, plusieurs travaux sont en cours sur le territoire de notre municipalité. Il y a entre autres la construction de la piste multifonctionnelle le long de la route 273, entre la rue Moreau et la rue des Vignes. Celle-ci devrait se terminer bientôt. Par contre, les feux de circulation que nous devons installer sur la route 273 ne seront pas fonctionnels pour l'entrée des classes à cause du délai de livraison des potences. Pour sécuriser le secteur le temps de leur mise en fonction, nous aurons un brigadier pour aider les élèves à traverser la route 273 pour se rendre à l'école. De plus, tant que les feux ne seront pas installés, nous aurons une présence policière accrue.

Des travaux sont aussi en cours pour agrandir notre usine de traitement d'eau potable, ceux-ci se termineront au mois de décembre 2019. Cet investissement nous permettra d'augmenter la capacité de traitement d'au moins 2,5 fois la capacité actuelle, ce qui nous permettra d'exploiter le nouveau puits ouvert cette année au maximum, ainsi que les futurs.

Pour 2019, plus de 800 000 $ ont été investis en asphaltage. Ce montant se situe dans la moyenne des 3 ou 4 dernières années.

Au mois d'août, le journal ne sera pas publié, alors n'oubliez pas notre Fête au Village qui aura lieu du 23 au 25 août. La programmation est disponible sur notre site Web, ainsi qu'à la page 7 de ce journal. On vous attend à cette belle fête familiale.

Enfin, cette année comme à chaque année à ce temps-ci, je me fais insistant concernant l'importance d'économiser l'eau potable. Voici donc des recommandations de base qui nous permettent d'économiser plusieurs mètres cubes d'eau :

- Ne pas arroser inutilement la pelouse.
- Pour les nouvelles pelouses, arroser le soir environ 30 minutes, cela est suffisant.
- Ajouter du paillis dans le jardin et les plates-bandes pour ralentir l'évaporation.
- Laisser les résidus de tonte au sol, ceux-ci servent d'engrais en plus de garder l'humidité.
- Récupérer l'eau de pluie dans un baril pour arroser le jardin et la pelouse. Vous pouvez nous contacter pour l'achat d'un baril à prix modique.
- Ne jamais nettoyer votre entrée en asphalte avec de l'eau potable.

Bon été à tous!

Votre maire,
Bernard Ouellet

Le mot d'Urbain

SERVICE DE L'URBANISME

DEMANDE DE PERMIS EN LIGNE

Sur le site internet de la Municipalité au : www.st-apollinaire.com

Sur l'icône PERMIS EN LIGNE - URBANISME ou encore par le biais de : Voilà!

Vous y verrez la liste des demandes de permis disponibles en ligne.

APPAREIL DE CLIMATISATION OU DE CHAUFFAGE ET THERMOPOMPE

Un permis n'est pas requis pour l'installation d'appareil de climatisation ou de chauffage et thermopompe. Les normes à respecter pour leur installation sont les suivantes :

Non autorisé en cour avant et en cour avant secondaire, sauf s'il est intégré temporairement à la partie fenêtrée du mur avant.
Autorisé en cour latérale à 1 mètre minimum des lignes de terrain, ne doit pas être visible de la rue, un écran visuel est obligatoire.
Autorisé en cour arrière à 1 mètre minimum des lignes de terrain.

RÉSERVOIR D'HUILE OU DE GAZ PROPANE

Un permis n'est pas requis pour l'installation. Les normes à respecter pour leur installation sont les suivantes :
Non autorisé en cour avant.
Autorisé en cours latérales et arrière à 3 mètres minimum des lignes de terrain. En cours latérales, lorsque visible de la rue, un écran visuel est obligatoire.
Les normes de sécurité d'incendie doivent être respectées.

BAC À COMPOST À DES FINS PRIVÉES

Un permis n'est pas requis pour l'installation. Les normes à respecter sont les suivantes :
Non autorisé en cour avant.
Autorisé en cours latérales et arrière. En cour latérale, le bac à compost ne doit pas être visible de la rue, un écran visuel est obligatoire.

Compilation des demandes de permis	Juin	cumulatif
Autorisation chenil	0	1
Abattage d'arbre	3	9
Affichage	3	12
Agrandissement résidentiel et non résidentiel	4	9
Autorisation démolition	1	10
Autorisation changement d'usage	2	9
Branchement	2	39
Clôture ou muret	8	25
Construction bâtiment complémentaire	13	59
Construction bâtiment principal	4	48
Installation septique	7	17
Licence de chien	0	2
Patio, galerie, terrasse	8	25
Piscine	6	31
Puits	2	11
Transformation et réparation	9	52
Lotissement	4	6
Total	**76**	**365**

Pour toutes demandes d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec mes collègues :

Cathy Bergeron, directrice générale adjointe et responsable de service d'urbanisme au poste 229.

Louise Camiré, inspecteur en bâtiment et en environnement au poste 224.

Nathalie Breton, inspecteur en bâtiment et en environnement adjoint au poste 235.

Rendez-vous au www.st-apollinaire.com pour consulter les règlements d'urbanisme.

Votre ami, *Urbain Fleury*

La bibliothèque « Au Jardin des livres » de St-Apollinaire vous informe…

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée pendant les 2 semaines de la construction, c'est-à-dire du 21 juillet au 3 août inclusivement.

La chute à livres sera tout de même vidée régulièrement, alors n'hésitez pas à venir déposer vos retours dans la chute au besoin. Et si vous déménagez, faites-nous part de votre nouvelle adresse. Nous aimons avoir les dossiers à jour.

FÊTE AU VILLAGE

Nous serons présents à la Fête au Village, le samedi 24 août. Nous y serons pour vendre des livres, mais aussi pour vous faire profiter de la « Tente à contes ». De 11 h à 15 h 30, une animatrice sera sur place pour divertir vos enfants. Venez nous voir!

DONNEZ LE GOÛT DE LA LECTURE À VOTRE ENFANT

Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins? Abonnez-le à la bibliothèque municipale et recevez gratuitement une trousse de bébé-lecteur contenant un livre tout-carton écrit par Marianne Dubuc, un guide réalisé en collaboration avec le Département d'orthophonie de l'UQTR : Lire avec votre enfant, le magazine Popi, offert par Bayard jeunesse, ainsi qu'un magazine exclusif Naître et grandir.

Pour connaitre les nouveautés ou les activités à venir, suivez-nous sur facebook à : Bibliothèque Au jardin des livres.

Je vous souhaite à tous d'excellentes vacances et un agréable été!

Julie Michaud, responsable
418 881-3996, poste 250

Offre d'emploi

Adjoint au directeur des loisirs et de la culture

Sous la supervision du directeur des loisirs et de la culture, la personne titulaire de ce poste s'acquitte des tâches reliées à la planification, à la réservation et à la maximisation des locaux, des terrains et des équipements municipaux. Participe à la programmation des activités sportives, culturelles, communautaires et sociales, ainsi qu'à certaines tâches de support administratif nécessaires à la bonne marche des activités sous sa responsabilité.

Nature d'emploi : Permanent, temps partiel 28 heures sur 4 jours.

Exigences requises:

- DEC en intervention loisirs;
- Expérience d'au moins trois ans en loisirs;
- Posséder une excellente connaissance de la langue française, tant parlée qu'écrite, ainsi qu'une facilité à communiquer et à rédiger des rapports et des lettres;
- Se rendre disponible occasionnellement le soir et les fins de semaine;
- Faire preuve d'un intérêt marqué pour le service au citoyen;
- Êtes reconnu par votre dynamisme, votre leadership et votre polyvalence;
- Faire preuve de courtoisie, de rapidité du travail, tout en ayant le souci de précision et du détail;
- Démontrer beaucoup de rigueur professionnelle, d'autonomie et posséder une excellente méthode de travail, logique et efficace;
- Êtes reconnu pour votre sens de planification et de l'organisation;
- Avoir la capacité de gérer des événements, des programmes et services à la population;
- Avoir une bonne connaissance sur le fonctionnement des réseaux sociaux.

Candidature :

Toutes les demandes seront traitées dans la plus grande confidentialité. Seules les personnes dont la candidature sera retenue seront contactées.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 16 août 2019** à l'adresse suivante :

Martine Couture, directrice générale et secrétaire-trésorière
Municipalité de Saint-Apollinaire
11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0
Courrier électronique : martine.couture@st-apollinaire.com
Téléphone : 418 881-3996, poste 232

GARDIENS AVERTIS

2 0 1 9

Vous cherchez un gardien ou une gardienne? Voici la cohorte 2019 qui a réussi le cours de gardiens avertis de la Croix-Rouge. N'hésitez pas à communiquer avec le service des loisirs afin d'obtenir le nom et le numéro de téléphone de ceux qui souhaitent vous offrir leur service de gardiennage.

Nous les félicitons et leur souhaitons des heures de plaisir à garder vos enfants!

Julie Rousseau, responsable
Mariane Giguère et Martin Paquet, assistants
Partenaires de la Croix-Rouge

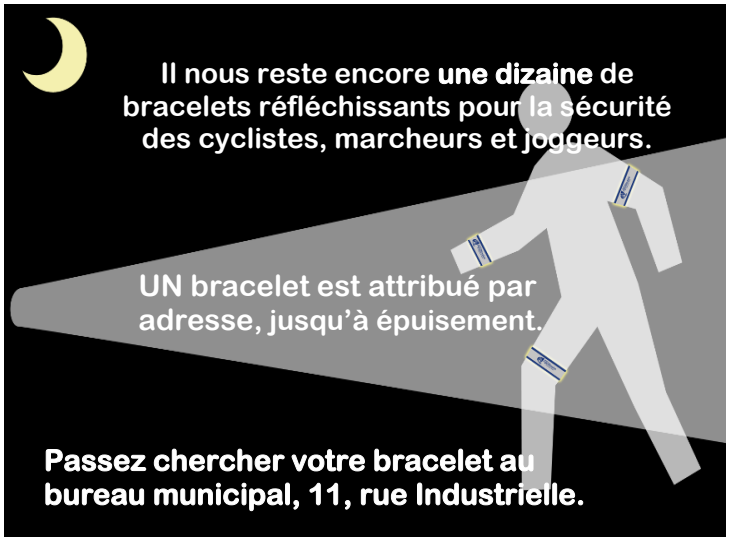

FABRIQUE SAINTE-ÉLISABETH-DE-LOTBINIÈRE

La communauté de Saint-Apollinaire vous informe…

<u>La campagne de sollicitation pour la CVA</u>

Au 18 juin 2019, la communauté de Saint-Apollinaire a recueilli 35 239 $. Comme notre objectif est de 65 000 $, il nous manque un montant de 29 761 $. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont fait parvenir leur don et, pour celles qui auraient oublié de le faire, il est encore temps de le faire. Nous avons besoin du soutien de vous tous pour y arriver.

<u>Remerciements</u>

Nous tenons à remercier les membres de la chorale « Les Amis de la musique » pour le souper spaghetti organisé pour l'entretien de notre église en mai dernier. Votre participation à ce souper a permis de remettre à notre communauté un montant de 4886.58 $. Merci à vous pour tous les efforts déployés pour faire un succès de cette activité.

Avec les hivers que nous avons, nous devons remplacer l'abri situé en arrière de l'église. Le montant demandé par Rembourrage d'autos Daigle inc. est 1448.69 $. Comme la situation financière de notre communauté ne lui permet pas d'assumer ces frais, une demande de commandite a été faite auprès de la Municipalité qui a accepté de nous aider à assumer cette dépense. Un grand merci pour votre générosité.

<u>Bénévoles recherchés</u>

Vous êtes retraité(e), étudiant(e) ou tout simplement une personne avec un peu de temps et le goût de partager avec d'autres bénévoles, la communauté Saint-Apollinaire a besoin de vous à l'occasion pour l'entretien de l'église ou participer au déroulement de nos célébrations dominicales. Si vous désirez offrir vos talents et votre temps, faites-nous signe.

Merci!

À chacun et chacune de vous, passez un bel été!

Jeanne d'Arc Lepage
Marguillière de la Fabrique de Sainte-Élisabeth-de-Lotbinière
Membre de la communauté de Saint-Apollinaire

23 au 25 août

Fête au Village

Saint-Apollinaire

- Arcades & Jeux gonflables
- Bar à crème glacée | Boite à crème
- Brunch familial | Messe & Spectacle
- Caricaturiste
- Dîner des pompiers de Saint-Apollinaire
- Initiation Basket | Pound | Tai-Chi | Zumba
- Katag
- Maquillage & Sculpture de ballons
- Mosaïque collective & Espace biblio
- Spectacle actif | Kronos - La Spatiofête
- Tournoi de pétanque & de soccer
- Via Ferrata

Lieu : Terrain des loisirs |20, rue Terry-Fox | Saint-Apollinaire
Information : 418 881-3996, poste 237 | www.st-apollinaire.com
*****GRATUIT*****

PROGRAMMATION

VENDREDI...

Portes-ouvertes
au centre Multifonctionnel
(dès 17 h)

SAMEDI DÈS 11 H...

Arcades et jeux gonflables
Caricaturiste
Dîner des pompiers
Initiation & parties basket (11 h)
Karts à pédales
Katag (dès 12 h)
Maquillage | Sculpture de ballons
Mosaïque collective
Mise en forme | Maxi Forme (11 h 30)
Tai-Chi taoïste – Initiation
Tournoi de soccer
Train
Via Ferrata
Zumba – Studio Hypnose (11 h)

SAMEDI DÈS 13 H...

Arcades et jeux gonflables
Bar à crème glacée
Caricaturiste
Dîner des pompiers
Karts à pédales
Katag (fin 14 h)
Maquillage
Mosaïque collective
Sculpture de ballons
Spectacle actif | Kronos – La
Spatiofête (dès 15 h)
Tai-Chi taoïste - Initiation
Tournoi de pétanque (dès 13 h)
Train
Via Ferrata
Zone contes & lecture
Zone sucreries et confiseries

DIMANCHE DÈS 9 H...

Messe (9 h)
Dévoilement de la mosaïque
collective (11 h)
Brunch (11 h)

- 12 ans et + | 10 $
- 6 – 11 ans | 5 $
- 5 ans et moins | Gratuit
- Spécial famille
  2 adultes & 2 enfants 25 $

Spectacle de la chorale
«Les Amis de la musique»

Fête au Village
SaintApollinaire

Matières acceptées dans le bac de récupération

Contenants, emballages, imprimés et journaux

RÉCUPÉRER PLUS ET MIEUX
www.recyc-quebec.gouv.qc.ca

PAPIER ET CARTON

- journaux, circulaires, revues
- feuilles, enveloppes et sacs de papier
- livres, annuaires téléphoniques
- rouleaux de carton
- boîtes de carton
- boîtes d'œufs
- cartons de lait et de jus à pignon
- contenants aseptiques (type Tetra Pak[MD])

PLASTIQUE

- bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :

1 2 3 4 5 7

- bouchons et couvercles
- sacs et pellicules d'emballage

VERRE

- bouteilles et pots, peu importe la couleur

MÉTAL

- papier et contenants d'aluminium
- bouteilles et canettes d'aluminium
- boîtes de conserve
- bouchons et couvercles

COMPOSTEURS DOMESTIQUES

La Municipalité met à votre disposition des composteurs au prix de **30 $** l'unité.

Ces composteurs sont faciles à manipuler et vont vous fournir les engrais que vous seriez dans l'obligation d'acheter pour vos potagers et plates-bandes. C'est une économie à coup sûr au niveau de vos taxes, au niveau de l'achat de vos engrais, tout en contribuant à l'amélioration de votre qualité de vie.

Tous ces petits gestes sont importants et permettent la diminution de tonnes de déchets au site.

Passez au bureau municipal pour payer votre composteur et celui-ci vous sera livré à votre domicile par la suite.

30 $ taxes incluses

BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

La Municipalité de Saint-Apollinaire a des barils récupérateurs d'eau de pluie à vendre au coût de **30 $** chacun, taxes incluses.

Il vous suffit de passer au bureau municipal, payer votre baril et celui-ci vous sera livré à votre domicile.

INSTALLATION :

1. Mettre le sol à niveau et le compacter sur une superficie de 60 cm X 60 cm.
2. Installer une base faite de bois ou de béton d'une épaisseur de 20 cm qui élèvera le baril.
3. Couper la gouttière à 20 cm au-dessus du baril.
4. Installer deux coudes séparés par une section de 15 cm de gouttière.
5. Mettre le baril en place avec la moustiquaire.

ENTRETIEN :

- Retirer les débris, les feuilles et aiguilles régulièrement pour ne pas obstruer la moustiquaire.
- Avant le gel, séparez votre baril du système de gouttière et retournez-le.
- Replacer le système de gouttière initial pour la saison hivernale.

Téléphone : **418 881-3996**

Courriel :
municipalite@st-apollinaire.com

LES SCOUTS AGAPOGIL

Bonjour à tous!

L'été est déjà bien entamé et notre saison scoute tire à sa fin avec les camps d'été.

La fin de semaine du 21 au 24 juin, l'unité Castor était en camp sous la thématique « Les Schtroumpfs ». Les petits Castors ont usé de leur imagination et débrouillardise pour contrer les méchants plans de Gargamel et de son chat Azrael. La température fut magnifique et les jeunes ont adoré leurs activités.

La fin de semaine suivante, ce fut au tour des Louveteaux de partir en camp. Sous le thème de la légende du Coq rouge, les Louveteaux se sont bien amusés pendant leur combat de coqs… à savoir qui, des petits coqs verts (Louveteaux) ou du grand coq rouge (animateur Akéla,) gagnerait le combat. La température fut encore une fois magnifique pour leur camp.

Finalement, au moment de lire ces lignes, l'unité des Éclaireurs sera eux aussi en camp où plusieurs activités les attendent. Escalade, arbre en arbre, équitation, rafting, canot et j'en passe…. Ce sera une semaine bien remplie, au grand plaisir des jeunes qui ont travaillé très fort toute l'année aux différents moyens de financement pour se gâter durant cette semaine.

Au nom du 127e groupe Scout AGAPOGIL, je vous souhaite de passer un bel été et revenez-nous en forme pour la prochaine saison. Je tiens également à remercier tous les animateurs, l'équipe de gestion et les parents qui donnent de leur temps et qui croient au bien-fondé du scoutisme. Vous êtes des ressources précieuses pour le groupe. MERCI !

J'ai dit!

Jonathan Bernard, Président, 127e Groupe Scout AGAPOGIL
418 881-3305
jonathan.bernard@globetrotter.net

VISITE À LA CITADELLE

LE MERCREDI 14 AOÛT 2019

La Citadelle de Québec

Le prix par personne est de 55 $, tout compris : visite guidée, autobus, dîner, taxes et pourboire.

Départ de la caisse populaire à 8 h 15 et retour à l'autobus à 15 h 30.

Pour inscription ou information :
Monique Defoy 418 881-3121

Bonjour chers citoyennes et citoyens de Saint-Apollinaire,

Bienvenue aux nouveaux arrivants. Notre communauté vous accueille les bras ouverts. Pour ceux et celles qui ne nous connaissent pas, nous sommes un organisme à but non lucratif qui fait la récupération de vêtements, souliers, bottes, livres récents, DVD, articles pour la maison et tous les petits appareils électriques ou électroniques en **bonnes conditions**.

Nous sommes des bénévoles qui tri tous ces articles et leur donne une deuxième ou même une troisième vie. Notre but est d'aider les gens et de sauver notre planète.

Nous vendons tout à un prix très modique et l'argent est remis dans notre communauté pour aider des gens dans le besoin, pour de l'aide alimentaire et des organismes qui œuvrent pour des causes qui nous tiennent à cœur.

Si vous cherchez à nous connaitre ou vous voulez faire du bénévolat, nous sommes au 9, rue Industrielle et le numéro pour nous joindre est le 418 881-2179.

Nos heures d'ouverture sont le mardi de 10 h à 16 h, le jeudi de 18 h 30 à 21 h. Nous sommes ouverts le 2e samedi du mois de 10 h à 16 h. Nous avons une très forte demande d'ouvrir plus souvent et prochainement, nous allons ouvrir un 2e samedi de 10 h à 16 h.

Nous serons fermés deux semaines pour les vacances du 21 juillet au 3 août inclusivement. Réouverture le mardi 6 août.

Venez nous voir à notre retour!

À bientôt,
Les bénévoles de L'Entraide de St-Apollinaire

Tel-Écoute DU LITTORAL Chaudière-Appalaches

TEL-ÉCOUTE du Littoral ouvert tout l'été

Les écoutants de Tel-Écoute sont là pour vous offrir une oreille attentive...

HORAIRE ESTIVAL : 7 jours sur 7, 24 h / 24

GRATUIT ET CONFIDENTIEL

Sans frais : 1 877 559-4095

Offre d'emploi

Brigadier scolaire

La Municipalité de Saint-Apollinaire est à la recherche de candidats afin de pourvoir un poste de brigadier scolaire.

Le brigadier doit s'assurer de la sécurité des écoliers à la traverse de la route 273 et la rue des Vignes pour se rendre à l'école des Sentiers.

Le brigadier accompagne les enfants lors de la traversée afin de prévenir les accidents de la circulation.

COMPÉTENCES :

- Avoir un sens aigu des responsabilités et de la sécurité;
- Posséder des aptitudes pour travailler auprès des enfants;
- Être assidu, ponctuel, vigilant et posséder un bon jugement;
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative et de débrouillardise;
- Avoir la capacité de travailler dans toutes les conditions climatiques.

CONDITIONS DIVERSES :

Doit être disponible à raison de 5 jours par semaine durant l'année scolaire, selon les plages horaires suivantes : de 7 h 35 à 8 h 05, 11 h à 11 h 30, 12 h 25 à 12 h 55, 13 h 40 à 14 h 10 et 14 h 50 à 15 h 30.

CANDIDATURE :

Toutes les demandes seront traitées dans la plus grande confidentialité. Seules les personnes dont la candidature sera retenue seront contactées.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 16 août 2019** à l'adresse suivante :

Madame Martine Couture, directrice générale et secrétaire-trésorière
Municipalité de Saint-Apollinaire
11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0
Courriel : martine.couture@st-apollinaire.com
Téléphone : 418 881-3996, poste 232

Programmation vélo été-automne 2019

Une invitation du Comité plein air de Lotbinière

Les sorties de vélo sont GRATUITES.
Co-voiturage possible, contactez un membre du comité plein air (voir liste au bas du tableau).
La vitesse moyenne est de 15 à 18 km/h. Les vélos avec assistance sont acceptés.

IMPORTANT :

- S'assurer que son vélo soit en bonne condition. Pas de service de réparation lors des sorties, dépannage seulement.
- Apporter un tube de rechange et clés en cas de crevaison (obligatoire). Apporter de l'eau et des collations. Porter un casque de vélo.
- S'engager à respecter les consignes de sécurité émises par les responsables de la sortie.
- Aviser l'accompagnateur de tout problème médical qui mérite d'être connu (diabète, allergie, etc.)

Date		Activité/Description
Août	7	**Valcartier ⇆ Saint-Raymond** (± 60 km) **Départ** : 9 h 30, stationnement en face de la base militaire. Dîner au resto à Saint-Raymond ou apportez votre lunch.
	14	**Boulevard Champlain⇆Rivière St-Charles ⇆Baie de Beauport** (± 45 km) **Départ** : 9 h 30 du stationnement du Quai des Cageux, Boulevard Champlain. **SVP utiliser le stationnement du haut (P2)**. Dîner au resto ou apportez votre lunch.
	18	**Rallye vélo à Dosquet.** **Inscription** : entre 12 h et 13 h à la halte vélo de Dosquet. Pour information : Pierrette Therrien 418 728-3317
	21	**Laurier-Station ⇆ St-Apollinaire** (± 50 km) Départ : 9 h 30, bureau municipal (rue St-André). Dîner au resto à St-Apollinaire ou apportez votre lunch.
	28	**Dosquet ou St-Agapit ⇆ chutes de Charny** sur Route Verte (±70km, selon le point de départ) **Départ** : 9 h, halte vélo de Dosquet **ou** 10 h, gare de St-Agapit. Dîner au resto ou apportez votre lunch.
Sept	4	**Charny St-Henri ⇆ Lauzon**. (± 70 km) **Départ** : 9 h 30, stationnement du Métro, Place Charny (8032, avenue des Églises). **Dîner** au resto ou apportez votre lunch.
	11	**Golf de Plessisville ⇆ Victoriaville + visite du réservoir** (± 70 km) **Départ** : 9 h 30 du golf. Dîner au resto ou apportez votre lunch.
	15	**Randonnée Lotbinière à vélo** - Inscription obligatoire. www.lotbiniereavelo.com ou 418 926-3407, poste 219. Départ à 9 h.
	18	**Saint-Romuald ⇆ St-Henri** (± 60 km) **Départ** : 9 h 30 stationnement de vélo à St-Romuald (Coin Guillaume-Couture jonction rue du Fleuve) Dîner au resto ou apportez votre lunch.
	25	**Côte de Beaupré** et **Cap Tourmente** (± 65 km) **Départ : 9 h 30** du stationnement situé à la 3e lumière à droite sur le boul. Ste-Anne après les Chutes Montmorency. Apportez votre lunch.
Oct.	2	**Robertsonville⇆ Blacklake** (±40 km) **Départ** : 9 h 30, de l'église de Robertsonville. Dîner au resto ou apportez votre lunch.
	9	**Pintendre⇆ Ste-Claire** (± 60 km) **Départ** : 9 h 30 Église de Pintendre. Dîner au resto ou apportez votre lunch.
	16	**À déterminer.**
	23	**Souper de fermeture à 17 h 30 chez Larry à St-Agapit. Réservation obligatoire** avant le 22 octobre à midi, auprès de Nicole Côté (418 888-4902), André Moore (418 888-3449). ***Bienvenue aux conjoints et conjointes***.

Membres du comité plein air :

André Bilodeau : 888-3266 / Nicole Côté : 888-4902 / Ginette Dion : 596-2137 / André Dubé : 839-9087 / Albert Laflamme : 599-2405 / Micheline Martineau : 599-2334 / André Moore : 888-3449 / Claudette Olivier : 728-2638 / Guy Paquet : 728-0235 / Bertrand Rancourt : 401-0977 / Jacques Rousseau : 728-3272 / Pierrette Therrien : 728-3317 / André Vaillancourt : 599-2903 / Gaétan Bergeron : 418 881-2740

Assemblée générale annuelle

Le 1er août 2019 à 19 h 30

À la salle Rosaire Laflamme : 52, rue de l'Église

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de l'année 2018
4. Rapport du président
5. Présentation des états financiers vérifiés 2018
6. Présentations des prévisions budgétaires 2019-2020
7. Élections intérieur et extérieur
8. Période de questions
9. Clôture de l'assemblée générale

Donné à Saint-Apollinaire ce 22 juillet 2019.

Robert Boucher, Président

RÉSULTATS

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018

	2018	2017
REVENUS		
Revenus de loyers	204 782	206 820
Services alimentaires	256 186	260 260
Subventions (suppl. loyer, SHQ)	59 359	51 890
Autres (dons, intérêts, etc…)	27 728	28 072
REVENUS TOTAUX	**548 055**	**547 042**
DÉPENSES		
Assurances	7 258	7 323
Télécommunications	11 126	11 172
Conciergerie et entretien	98 894	139 872
Électricité	27 581	45 445
Administration	27 408	10 458
Frais de vérification	6 557	5 912
Honoraires professionnels	8 875	12 733
Frais bancaires	733	1 056
Taxes et permis	31 304	31 154
Intérêts sur dettes	29 530	31 068
Services alimentaires	245 252	249 264
Amortissement	63 803	63 748
DÉPENSES TOTALES	**558 321**	**609 205**
SURPLUS (DÉFICIT)	**- 10 266**	**- 62 163**

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

	2019
REVENUS	
Loyers et revenus de location	**206 800**
Subventions	60 000
Autres revenus	25 000
Revenus de services à la clientèle	259 000
REVENUS TOTAUX	**550 800**
DÉPENSES	
Assurances	7 300
Télécommunication	10 500
Conciergerie et entretien	95 000
Électricité	28 000
Administration	24 800
Frais de vérification	7 000
Honoraires professionnels	9 000
Frais bancaires	750
Taxes et permis	31 500
Intérêts sur dettes	28 000
Services alimentaires	250 200
Amortissement	57 750
DÉPENSES TOTALES	**550 800**
SURPLUS (DÉFICIT)	0

MAISON DES AÎNÉS DE SAINT-APOLLINAIRE

52, rue de l'Église
Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0
418 881-4433
418 930-1577

Régie du bâtiment Québec

Façades de bâtiments : rappel des exigences d'entretien

En vertu du chapitre Bâtiment du Code de sécurité, les propriétaires et les gestionnaires de bâtiments dont au moins une façade compte 5 étages ou plus hors sol doivent satisfaire à différentes obligations réglementaires.

Parmi celles-ci, mentionnons notamment :

- Tenir à jour un registre
- Obtenir un rapport de vérification du caractère sécuritaire des façades produit par un professionnel, soit :
  - au plus tard au 10e anniversaire de la construction du bâtiment, puis tous les 5 ans
  - tous les 5 ans suivant la production du dernier rapport.
- Déclarer, sans délai, tout constat de conditions dangereuses à la Régie du bâtiment du Québec.

En cas d'infraction

À titre de propriétaire ou de gestionnaire, vous êtes responsable d'entretenir les façades de vos bâtiments de façon à empêcher le développement de conditions dangereuses. Contrevenir à la réglementation vous expose à des pénalités prévues par la Loi sur le bâtiment et compromet la sécurité des personnes qui fréquentent votre bâtiment ou qui circulent à proximité.

Guide explicatif sur les exigences

Pour vous aider à faire l'inspection et l'entretien adéquats des façades de vos bâtiments, nous mettons à votre disposition le Guide explicatif des exigences d'entretien des façades, disponible en ligne au www.rbq.gouv.qc.ca/entretien-facades.

CHEVALIERS DE COLOMB

Déjà le mois de juillet! C'est le temps des vacances, camping, terrain de jeux… donc beaucoup d'activités en famille.

Les Chevaliers sont aussi en vacances. Par contre, vous pouvez toujours nous joindre, nous restons disponibles pour vous!

Nous continuons de faire le prêt de fauteuils roulants, marchettes et béquilles.

Ma conjointe Pauline et moi vous souhaitons de belles vacances et beaucoup de soleil.

Denis Gagnon, Grand Chevalier

MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIERE

Stimulation langage et motricité

Prochaine session : Septembre à décembre 2019

La Maison de la Famille de Lotbinière offre des ateliers gratuits de stimulation, langage et motricité, le samedi matin.

Ces ateliers s'adressent aux enfants de 3 à 7 ans, accompagné d'un parent, présentant des difficultés légères sur le plan langagier et moteur.

Une rencontre aura lieu avec votre enfant et vous avant le début du programme afin de :

- Faire connaissance et
- Présenter les objectifs

Pour plus d'informations, communiquer avec Benoît Ferland à la Maison de la Famille de Lotbinière

Activités et services gratuits – Pour tous!
Information et inscription : 418 881-3486
81, rue Rousseau, Saint-Apollinaire
maisonfamillelotbiniere@globetrotter.net
www.maisonfamillelotbiniere.com

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2019

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NO 866-2019

Avis de motion est par les présentes donné par Alexandre D'Amour, conseiller no 6, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement no 866-2019 ayant pour objet de modifier le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale no 594-2007 et ses amendements afin de modifier le noyau villageois.

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NO 867-2019

Avis de motion est par les présentes donné par Jonathan Moreau, conseiller no 3, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement no 867-2019 ayant pour objet de modifier le Règlement de zonage no 590-2007 et ses amendements afin d'assurer la conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Lotbinière.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 868-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 590-2007 ET SES AMENDEMENTS AFIN D'AGRANDIR LA ZONE 146C À MÊME LA ZONE 145R SUR LA RUE PRINCIPALE ET D'AGRANDIR LA ZONE 183R À MÊME LA ZONE 183.1R SUR LA RUE SÉVIGNY

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage no 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de modification règlementaire de la part d'un promoteur afin d'agrandir la zone 183 R sur la rue Sévigny pour pouvoir construire une habitation unifamiliale jumelée;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de modification règlementaire de la part d'un promoteur afin que la propriété située au 133, rue Principale, soit incluse dans la zone 146C;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un premier projet de règlement portant le no 868-2019 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

PIIA PATRIMOINE – ACCEPTATION DE QUATRE DEMANDES

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les demandes de permis suivantes :

- Numéro 2019-210 pour le 29, rue du Collège, afin de changer les fenêtres de la résidence en conservant les volets;
- Numéro 2019-203 pour le 24, rue de l'Église, afin d'ajouter une porte arrière à l'immeuble et un patio en cour arrière;
- Numéro 2019-183 pour le 149, rue Principale, afin de construire un patio attenant à une piscine en cour arrière de la propriété;
- Ajout au permis numéro 2018-651 pour le 89, rue Principale, afin de refaire la galerie avant et d'ajouter un patio en cour arrière;

ATTENDU QUE ces dossiers ont été étudiés en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007, en considérant que les propriétés font partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de ces demandes de permis;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les travaux soient autorisés comme demandé dans les demandes de permis numéro 2019-210, 2019-203, 2019-183 et 2018-651.

Adopté à l'unanimité

PIIA ZONES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES – 520, RUE LAURIER

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2019-216 pour la propriété située au 520, rue Laurier;

ATTENDU QUE la demande consiste à ajouter une porte de garage sur le mur latéral du bâtiment principal;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de cette demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de permis numéro 2019-216 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité.

PIIA AFFICHAGE – ACCEPTATION DE DEUX DEMANDES

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les demandes suivantes :

- Pour les propriétés du 371 à 397, route 273, afin de faire l'installation d'enseignes d'identification des immeubles;
- La demande de permis numéro 2019-176 pour le 405, route 273, afin de modifier l'affichage d'une enseigne autonome existante;

ATTENDU QUE ces dossiers ont été étudiés en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de ces demandes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les travaux soient autorisés comme demandé pour la demande des propriétés du 371 à 397, route 273, ainsi que pour la demande de permis numéro 2019-176.

Adopté à l'unanimité

DÉROGATION MINEURE – 72, RUE LAFLAMME

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2019-193 pour la propriété du 72, rue Laflamme;

ATTENDU QUE la demande consiste à installer une piscine à 0.76 mètre des lignes latérales de la propriété;

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure numéro 2019-019 a été demandée considérant que la norme du Règlement de zonage numéro 590-2007 pour la distance minimale des lignes latérales ou arrière est de 1.5 mètre;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 17 mai 2019;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande de refuser la demande, mais conseille une dérogation mineure à 1.22 mètre des limites latérales de la propriété;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure 2019-019 soit refusée considérant que la distance de 0.76 mètre est trop rapprochée des limites voisines. Pour la sécurité de l'accès à la piscine, il doit être prévu une distance d'au moins 1 mètre de tout élément pouvant favoriser l'escalade, par exemple, une clôture installée sur les limites de propriété.

Qu'une dérogation mineure pour l'installation d'une piscine à 1.22 mètre des limites latérales de la propriété soit autorisée.

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE À PORTÉE COLLECTIVE EN VERTU DE L'ARTICLE 59 DE LA LOI SUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES DU QUÉBEC (LPTAAQ) – ILOTS DÉSTRUCTURÉS

ATTENDU QUE la Municipalité a déposé une proposition d'ilots déstructurés à la MRC de Lotbinière par l'entremise de la résolution 17852-03-2019;

ATTENDU QUE la Table MRC-UPA s'est réunie le 18 avril 2019 afin d'analyser la proposition municipale;

ATTENDU QUE cette analyse vise à assurer la conformité des demandes aux directives de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

ATTENDU QUE le rapport d'analyse de la Table MRC-UPA a été remis à la Municipalité;

ATTENDU QUE les ilots déstructurés retenus dans le rapport d'analyse de la Table MRC-UPA, avec ou sans modification, portent les numéros 33090-30, 33090-31, 33090-33 à 35 et 33090-37 à 39;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour
ET RÉSOLU à l'unanimité

De confirmer à la MRC de Lotbinière la volonté de poursuivre la démarche de demande à portée collective en conformité avec les conclusions du rapport d'analyse de la Table MRC-UPA.

Adopté à l'unanimité.

EMBAUCHE DES ANIMATEURS ET ANIMATRICES DU CAMP DE JOUR 2019

CONSIDÉRANT QUE des entrevues ont été réalisées conformément à ce qui a été planifié pour pourvoir les postes d'animateurs et d'animatrices du camp de jour La Rigole;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité engage, selon les modalités prévues aux contrats, 23 animateurs et animatrices pour le camp de jour 2019. La liste peut être consultée au centre Multifonctionnel.

Il est possible que des animateurs ou animatrices supplémentaires soient engagés, selon le nombre d'inscriptions reçues, afin de garder un ratio animateur-enfant sécuritaire.

D'autoriser Dany Lamontagne, directeur des loisirs, à signer les contrats de travail.

Adopté à l'unanimité.

EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT AU SERVICE DES LOISIRS POUR L'ÉTÉ 2019

CONSIDÉRANT QU'une offre d'emploi a été publiée via l'Apollinairois de mars et dans la programmation des loisirs pour l'embauche d'un préposé à l'entretien des parcs;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'engager Tommy Giguère à titre de préposé à l'entretien des parcs pour l'été 2019, selon les modalités prévues au contrat.

Monsieur Giguère est engagé rétroactivement au 1er juin 2019, à 40 h/semaine, jusqu'à la mi-août.

D'autoriser Dany Lamontagne, directeur des loisirs, à signer le contrat de travail.

Adopté à l'unanimité

INSCRIPTION À LA CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL

ATTENDU QUE la 20e conférence annuelle du loisir municipal (CALM) aura lieu à l'Hôtel Sheraton Laval, du 2 au 4 octobre 2019;

ATTENDU QUE ce congrès est l'occasion de parfaire nos connaissances et de nous tenir informés des changements qui touchent l'environnement professionnel dans lequel nous évoluons quotidiennement;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'inscrire Dany Lamontagne, directeur des loisirs, à la CALM 2019 qui se tiendra à Laval, pour un coût de 435 $ plus taxes, en plus de l'hébergement pour deux nuits.

Le kilométrage et les repas seront payés par la Municipalité selon les modalités prévues habituellement.

Adopté à l'unanimité

DÉMISSION D'UN POMPIER

CONSIDÉRANT QUE monsieur Eliott Boisvert-Giguère a remis sa démission comme pompier volontaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la démission de monsieur Eliott Boisvert-Giguère.

Le conseil municipal remercie monsieur Boisvert-Giguère pour ses années données au sein du service de sécurité incendie et qu'une lettre de remerciement lui soit transmise.

Adopté à l'unanimité.

EMBAUCHE DE 2 POMPIERS

ATTENDU QUE la Municipalité a comme objectif de maintenir un effectif du service afin de répondre aux exigences du schéma de risque en sécurité incendie;

ATTENDU QUE le service de sécurité incendie a procédé à des entrevues de sélection et que le directeur et les officiers du service de sécurité incendie ont recommandé l'embauche de deux nouveaux membres;

ATTENDU QUE les candidats devront s'engager à répondre aux exigences de formation du règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne
ET RÉSOLU à l'unanimité

De procéder à l'embauche de messieurs Dominic Doré et Claude Bélanger comme pompiers volontaires et qu'ils soient soumis à une période de probation de 1 an.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 869-2019 MODIFIANT LE RHSPPPP POUR AJOUTER DES PANNEAUX D'ARRÊTS ET RENDRE LA RUE GINGRAS À SENS UNIQUE

Avis de motion est par les présentes donné par Jonathan Moreau, conseiller no 3, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement no 869-2019 ayant pour effet de modifier le règlement no 806-2017 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés et ses amendements afin d'ajouter des panneaux d'arrêts et de rendre la rue Gingras à sens unique.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

OCTROI DU CONTRAT DE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES GINGRAS ET ROGER

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour des travaux de réaménagement des rues Gingras et Roger, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 3 soumissions ont été reçues, soit :

NOM DE LA COMPAGNIE	MONTANT TAXES INCLUSES
Les Pavages de Beauce ltée	161 481.24 $
Gilles Audet excavation inc.	216 400.20 $
B.M.Q. inc.	304 867.71 $

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la plus basse soumission, soit Les Pavages de Beauce ltée, pour la somme de 161 481.24 $ incluant toutes taxes.

Que la dépense pour ces travaux soit financée par le programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière.

Adopté à l'unanimité

OCTROI DU CONTRAT POUR L'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE TRAITEMENT DE L'EAU

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour des travaux afin d'augmenter la capacité de traitement de l'eau, par le biais du site Se@o;

ATTENDU QUE 2 soumissions ont été reçues, soit :

NOM DE LA COMPAGNIE	MONTANT TAXES INCLUSES
Allen Entrepreneur Général inc.	2 504 960.33 $
Construction Deric inc.	2 686 348.33 $

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la plus basse soumission, soit Allen Entrepreneur Général inc., pour la somme de 2 504 960.33 $ incluant toutes taxes.

Que la dépense pour ces travaux soit financée par le règlement d'emprunt numéro 859-2019.

Adopté à l'unanimité

AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LE PRÉACHAT DES ÉQUIPEMENTS POUR LES FEUX DE CIRCULATION SUR LA ROUTE 273

ATTENDU QUE nous avons octroyé le contrat pour la préparation de plans, devis et la surveillance de travaux le 6 mai dernier;

ATTENDU QUE le contrat pour l'aménagement des feux de circulation n'est pas octroyé;

ATTENDU QUE nous avons besoin de quatre fûts et six potences et que le délai de livraison est d'environ quinze semaines;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres pour le préachat de ces équipements.

Adopté à l'unanimité.

ACCEPTATION DES AVIS DE CHANGEMENTS # DC-004 & DC-005

ATTENDU QUE le 4 mars dernier, la Municipalité a octroyé le contrat pour la phase II – Aménagement et raccordement des puits 09-2018 et 10-2018 à T.G.C. inc.;

ATTENDU QUE des essais de pompage ont été réalisés pour les puits 11-2018 et 12-2018 et qu'ils auront une capacité combinée d'environ 1000 m^3/d, nous avons déterminé que les pompes requises passeraient de 10 HP à 15 HP;

ATTENDU QUE cela a occasionné de nombreux changements, tant au niveau des installations près du rang Bois-Joly que dans le bâtiment, dont l'augmentation de la capacité de l'entrée électrique de 400A à 600A (DC-004);

ATTENDU QU'il y a une économie à effectuer ces changements immédiatement que lors du branchement des puits 11-2018 et 12-2018;

ATTENDU QU'une demande de modification a été faite pour permettre un branchement temporaire d'une génératrice advenant une panne de courant (DC-005);

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne
ET RÉSOLU à la majorité

D'accepter les avis de changements numéro DC-004 au montant de 76 650.09 $ taxes incluses et numéro DC-005 au montant de 7029.98 $ taxes incluses.

Que la dépense soit prélevée au surplus accumulé.

Adopté à la majorité

Le conseiller no 5, André Sévigny, vote contre en raison du financement au surplus.

POINT D'INFORMATION : FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2018

Fidèle à son engagement d'assurer une plus grande transparence de l'administration municipale et conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire, Bernard Ouellet, présente les faits saillants du rapport financier 2018, ainsi que le rapport du vérificateur externe.

Ce rapport sera diffusé dans le journal local *L'Apollinairois* de juin 2019.

AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DES RUES DES ROULOTTES ET DES CAMPEURS

ATTENDU QUE la rue des Roulottes et la rue des Campeurs sont deux rues privées, propriété de Gestion Carl et Charles inc.;

ATTENDU QUE plusieurs autres propriétaires se sont établis en bordure de ces rues, alors qu'ils bénéficiaient d'un droit de passage saisonnier;

ATTENDU QUE ces propriétaires ont transformé leur chalet en résidence permanente de telle sorte qu'ils doivent dorénavant utiliser ces deux chemins durant toute l'année;

ATTENDU QUE le camping ouvre seulement durant la période estivale, alors que le chemin est utilisé par le public en général durant toute l'année;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 90 de la *Loi sur les compétences municipales*, une municipalité locale peut accorder toute aide qu'elle juge appropriée dans les domaines qui sont de sa compétence;

ATTENDU QUE l'entretien d'une voie privée, ouverte au public par tolérance, fait partie de la compétence d'une Municipalité lorsque demande lui en est faite, suivant l'article 70 de la *Loi sur les compétences municipales*;

ATTENDU QUE le conseil, dans ces circonstances particulières, estime juste et raisonnable d'accorder une aide financière aux propriétaires du camping;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité de Saint-Apollinaire accorde à Gestion Carl et Charles inc. une aide financière au montant de 800 $ en raison de l'augmentation de circulation générée par les constructions permanentes érigées sur ces deux rues.

Adopté à l'unanimité

DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MCC

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire a signé une convention avec le ministre de la Culture et des Communications (MCC) concernant une aide financière octroyée dans le cadre du programme « Développement des collections des bibliothèques publiques autonomes »;

ATTENDU QUE dans ladite convention, il est stipulé à l'article 2 B, que la Municipalité doit transmettre à la ministre une résolution confirmant son engagement à titre de client-partenaire, à financer la totalité du projet, y compris la part correspondant à la subvention de la ministre spécifiée à l'article 3 de cette même convention;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser madame Julie Michaud à déposer une demande d'aide financière au MCC dans le cadre du programme « Développement des collections des bibliothèques publiques autonomes ».

Que la Municipalité de Saint-Apollinaire s'engage à autofinancer la totalité du projet incluant la part du MCC d'un montant de 16 900 $, pour un montant total du projet de 31 075 $.

D'autoriser le maire Bernard Ouellet ou le Maire suppléant Alexandre D'Amour et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer tous les documents afférents à cette demande.

Adopté à l'unanimité.

SOUTIEN FINANCIER POUR LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

ATTENDU QU'un rassemblement des petits entrepreneurs aura lieu lors de la Course des 4 Vents, le 15 juin prochain;

ATTENDU QUE le but de cette journée est de faire découvrir et de donner le goût aux jeunes de comprendre comment fonctionne une entreprise, de leur faire vivre une expérience enrichissante et qu'ils passent une merveilleuse journée remplie de belles ventes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'octroyer un montant de 100 $ à cet événement pour encourager et saluer l'initiative des jeunes entrepreneurs de notre municipalité, afin de promouvoir les inscriptions et d'agrandir la visibilité de cette Grande Journée des Petits Entrepreneurs.

Adopté à l'unanimité.

INSCRIPTION AU TOURNOI DE GOLF DES GENS D'AFFAIRES DE LOTBINIÈRE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une invitation afin de participer au Tournoi de golf des gens d'affaires de Lotbinière qui aura lieu le 27 août prochain;

ATTENDU QUE notre participation à cette collecte de fonds servira à la poursuite des actions entreprises par le *Centre de développement des entreprises (CLD)*. Ce projet permettra de promouvoir, soutenir et accompagner les entreprises de la MRC dans leurs démarches d'innovation et de développement technologique;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme
ET RÉSOLU à l'unanimité

De participer au tournoi de golf des gens d'affaires de Lotbinière pour un coût total de 300 $, soit 2 participants pour le golf et souper.

Adopté à l'unanimité

APPUI À LA LUTTE ET À L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ATTENDU QUE le consensus scientifique sur les changements climatiques et l'augmentation dans l'atmosphère des gaz à effet de serre provenant des activités humaines;

ATTENDU QUE les actions de luttes aux changements climatiques ont, pour la plupart, un effet d'améliorer l'adaptation de la collectivité;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire appuie la MRC de Lotbinière dans sa planification stratégique basée sur les principes de développement durable pour les années 2019-2022;

ATTENDU QUE la Municipalité vise à assurer un cadre de vie favorable pour les citoyens par la mise en place d'actions structurantes, tant au niveau économique que social et environnemental;

ATTENDU QUE les municipalités subissent déjà certaines conséquences attribuées aux changements climatiques tels que les pluies et crues, la fréquence et l'intensité des périodes de chaleur et la prolifération des espèces exotiques envahissantes;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny
ET RÉSOLU à l'unanimité

- De reconnaitre que les changements climatiques ont des impacts tant sur le plan social, économique et environnemental sur le territoire de la MRC de Lotbinière;
- D'assurer la promotion des mesures déjà en place et poursuivre le développement d'actions structurantes via sa planification stratégique pour contrer ces impacts en concertation avec les acteurs du milieu;
- D'informer et de sensibiliser les citoyens, les organismes et les industries de l'impact positif des petits gestes à poser dans une perspective de développement durable;
- D'élaborer et mettre en place une stratégie d'action sur la lutte et l'adaptation aux changements climatiques;
- De demander aux gouvernements du Canada et du Québec d'appuyer davantage les MRC et les municipalités dans la mise en place de mesures permettant la réduction des gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques.

Adopté à l'unanimité.

PROCHAINE SÉANCE : 12 AOÛT 2019

Il n'y aura pas de publication de L'Apollinairois en août. Prochaine parution : 17 septembre 2019

LES MARTINEAU D'AMÉRIQUE SE RASSEMBLENT À SAINT-NICOLAS INVITATION AUX MARTINEAU ET ST-ONGE

Le samedi 14 septembre 2019, au sous-sol de l'église de Saint-Nicolas se tiendra le rassemblement de l'Association des Martineau d'Amérique.

Le rassemblement aura lieu à la salle des bénévoles au sous-sol de l'église de Saint-Nicolas, 1442, rue des Pionners. Stationnement derrière le presbytère, au 1450, rue des Pionniers.

Assemblée générale; dîner, exposé sur les principales dispersions des descendants de Mathurin Martineau dit l'Ormière; conférence de M. Jacques Demers intitulée « Le pont de Québec vu de l'intérieur »; visite de l'église; visite de l'exposition collective « Roche-Papier-Plastique »; promenade à la découverte du patrimoine bâti.

Pour information et inscription, contactez-nous via Facebook ou sur notre site internet : martineaudamerique.org ou Rémi Martineau 418 835-1550 et Marcel Martineau 418 407-7979.

Express vers Sainte-Foy

Horaire ÉTÉ 2019

DU LUNDI 3 JUIN AU VENDREDI 16 AOÛT
INCLUSIVEMENT

CHANGEMENTS À L'HORAIRE

Laurier-Station • Saint-Apollinaire • Sainte-Foy

DÉPARTS : Laurier-Station à **6 h 45, 8 h 30 et 11 h 15**
RETOURS : Sainte-Foy à **13 h, 16 h 10 et 18 h 10**

Le trajet reste toujours le même.

Express Lotbinière

POINTS DE VENTE :

PROXIM Kirouac et Lavoie
130, boul. Laurier, Laurier-Station

JEAN COUTU
144, Principale, Saint-Apollinaire

www.express-lotbiniere.com • 418 881-3884, poste 103

COURS GRATUITS DANS LOTBINIÈRE

Quand? De septembre 2019 à mai 2020

Où? À St-Flavien, St-Apollinaire et Ste-Croix

Qui? 16 ans e plus

418 728-2226 / abclotbiniere.com / info@abclotbiniere.com

- Alphabétisation, lecture, écriture et calcul.
- Francisation des personnes immigrantes.
- Informatique et nouvelles technologies.
- Service d'aide à la recherche d'emploi sur internet.
- Formations en entreprise.

Randonnée Lotbinière à vélo

La randonnée Lotbinière à vélo a plusieurs objectifs. Premièrement, elle vise à promouvoir l'activité physique et le sport. Une vie active aide à prévenir certains problèmes de santé et est de mise dans notre mode de vie de plus en plus sédentaire. En plus, nous vous ferons découvrir la magnifique région de Lotbinière et ses paysages ruraux qui sont à leur meilleur pendant la saison automnale.

Familles, amateurs ou experts, venez pédaler avec nous!

Une inscription avant le 31 août vous donne aussi droit à un item cadeau aux couleurs de la randonnée.

RASSEMBLEMENT

École secondaire Beaurivage
1134, du Centenaire, Saint-Agapit
Rassemblement dès 8 h 30.

HEURES DES DÉPARTS

Aide Alimentaire Lotbinière (19 km) - 12 km/h	**10 h 10**
Desjardins (52 km) - 18 km/h	**10 h**
Fromagerie Bergeron (66 km) - 22 km/h	**9 h 50**
Tourisme Lotbinière (88 km) - 26 km/h	**9 h 40**
MRC de Lotbinière (108 km) - 30 km/h	**9 h 30**

TARIFS

Enfant (12 ans et moins)	**gratuit**
Jeune (13 - 17 ans)	**10 $**
Adulte (18 ans et plus)	**30 $**
Famille (2 parents + enfants)	**30 $**

POUR NOUS CONTACTER

info@lotbiniereavelo.com

418 926-3407

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

JUILLET	
Lundi 29	Bureau municipal fermé jusqu'au 2 août.
AOÛT	
Jeudi 1er	Assemblée générale annuelle de la Corporation des Aînés Marché public ouvert de 14 h 30 à 18 h 30 au IGA Veilleux tous les jeudis.
Lundi 12	Séance ordinaire du conseil à 19 h 30 à la salle du conseil.
Vend. 9	Cinéma extérieur au terrain des loisirs rue Terry-Fox. 20 h animation et 21 h film Dumbo.
Sam. 10	Ouverture de L'Entraide de 10 h à 16 h.
Merc. 14	Visite à la Citadelle.
Vend. 23	Fête au Village au terrain des loisirs, dès 17 h. Tournoi de balle.
Sam. 24	Fête au Village au terrain des loisirs, dès 11 h. Tournoi de balle.
Dim. 25	Fête au Village au terrain des loisirs, dès 9 h.
31 août	3e versement des taxes municipales.

Municipalité St-Apollinaire

11, rue Industrielle
St-Apollinaire, Québec G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996
Téléc. : 418 881-4152

Postes	Fonctions
221	Julie-Ann Charest, secrétaire-réceptionniste
222	Lorraine Rousseau, secrétaire administrative
223	Renault Lepage, inspecteur des travaux publics
224	Louise Camiré, inspecteur en bâtiment et environnement
225	Manon Bouchard, secrétaire administrative
227	Bernard Ouellet, maire (cellulaire : 418 808-9401)
229	Cathy Bergeron, directrice générale adjointe
232	Martine Couture, directrice générale
233	Manon Côté, secrétaire, responsable du journal
235	Nathalie Breton, adjointe à l'inspecteur en bâtiment

Renseignements service des incendies : 418 808-9410

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Horaire d'été (jusqu'au 30 août) : vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 15 h

www.st-apollinaire.com

Téléphone Centre Multifonctionnel

CENTRE MULTIFONCTIONNEL SAINT-APOLLINAIRE

20, rue Terry-Fox

Tél. : 418 881-3996

Postes	Fonctions
231	Dany Lamontagne, directeur du service des Loisirs
237	Location de salles et inscription pour cours

Mandataire de la Société de l'assurance automobile
Québec

Téléphone SAAQ

Tél. : 418 881-7227

Ouvert : **lundi, mardi et mercredi** de 8 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 8 h 30 à 20 h **Vendredi** (horaire d'été) : 8 h 30 à 15 h

www.saaq.gouv.qc.ca

Téléphone Régie intermunicipale

Tél. : 418 881-3996, poste 225

Manon Bouchard

Téléphone Bibliothèque

Tél. : 418 881-3996, poste 250

Dimanche : ..... 9 h 30 à 12 h
Mardi : ..... 16 h à 21 h
Mercredi : ..... 9 h à 11 h et 13 h 30 à 16 h
Jeudi : ..... 16 h à 21 h
Samedi : ..... 9 h 30 à 12 h
Lundi et vendredi : ..... FERMÉ

Une entreprise de chez nous!

Notre entreprise, Artisan Auto, œuvre dans le domaine de la récupération et du recyclage de métaux ferreux et non ferreux depuis plus de 20 ans.

Nous faisons également la récupération de voitures hors d'usage. Nous disposons d'un camion-remorque et vous offrons la possibilité d'aller récupérer votre véhicule à l'endroit désiré.

Nous offrons une gamme complète de pièces automobiles, autant neuves qu'usagées. Épargnez gros sur les réparations de vos véhicules en vous procurant chez nous des pièces de qualité à des prix très avantageux. Roues, pneus, démarreurs, alternateurs, radiateurs, portières, rétroviseurs, et beaucoup plus!

Communiquez avec nous et il nous fera plaisir de vous conseiller sur les choix qui s'offrent à vous dans le neuf ou l'usagé.

Contactez-nous : 418 881-4060 ou 418 648-2171

180, rue Industrielle

artisanauto@globetrotter.net